

Périgueux, le 17 JUIN 2014

Le Préfet de la Dordogne,

L'Inspectrice d'académie, directrice académique des
services de l'éducation nationale de la Dordogne
à

Mesdames et Messieurs les Maires de la Dordogne
Messieurs les Présidents des Communautés
d'agglomération du Grand Périgueux et du Bergeracois
Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents de
Communautés de communes de la Dordogne

En communication à Mesdames et Messieurs les sous-
préfets

Objet : Tissu scolaire

La population scolaire du département a connu une baisse d'un millier d'élèves depuis 6 ans, impliquant un nombre élevé de petites structures et une fragilisation du tissu scolaire. A titre d'exemple, une centaine d'écoles à classe unique existent et plus de la moitié des écoles du département comptent au maximum deux classes.

Cette réalité, incontournable, doit être mise en relation avec le taux d'encadrement par élève qui est le plus élevé de toute l'académie de Bordeaux, mais aussi avec des résultats scolaires souvent en-deçà de la moyenne académique.

Chaque jour, nous mesurons l'effort et l'investissement qui est le vôtre pour les élèves et les écoles. Pour autant et chaque année, la carte scolaire se traduit par des inquiétudes fortes et des émotions. Il est indispensable d'envisager un travail de construction collective sur un moyen terme afin que la logique d'opérations annuelles se déroule dans de meilleures conditions.

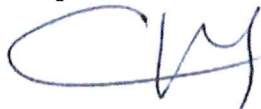
Dans cette optique, un dossier cartographique et des données statistiques sont disponibles sur le site internet de la DSDEN (<http://www.ac-bordeaux.fr/ia24/index.php?id=720>) afin que vous disposiez de l'état des lieux. Ces éléments partagés doivent permettre d'établir, ensemble, une nouvelle organisation de l'offre scolaire, plus stable, plus lisible pour les parents mais aussi les enseignants et vous-mêmes.

La réussite des élèves nécessite la mobilisation de chacun, au travers notamment de la mise en place de structures plus solides, plus adaptées aux enseignements, favorisant l'émulation des élèves et le travail en équipe des enseignants. Différents modes d'organisation de l'école existent : réseaux d'écoles, regroupement pédagogique concentré... et il ne faudrait pas se limiter à un seul modèle qui, vous le comprendrez, peut atteindre ses limites. La réponse s'inscrira nécessairement dans une réflexion partagée prenant en compte tous les facteurs, et notamment ceux des postes budgétaires alloués au département.

D'un point de vue opérationnel, nous appelons de nos vœux cette réflexion en lien avec les structures de coopération intercommunale et chacun des acteurs intervenant autour de l'élève. Les Inspecteurs de l'Education nationale seront les premiers à être associés à cette démarche et nous vous encourageons à les solliciter à cette fin. Il nous semble indispensable que les premiers groupes de travail puissent se tenir dès le mois de juin 2014, pour préparer autrement la rentrée 2015.

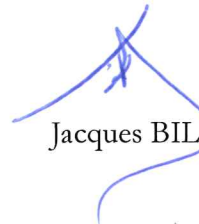
Parce que personne n'est insensible à la situation et à la réussite de nos élèves, un travail partagé s'impose.

L'Inspectrice d'académie



Jacqueline ORLAY

Le Préfet de la Dordogne



Jacques BILLANT